VIIe BIENNALE INTERNATIONALE DU PASTEL EN ESPAGNE

RÉGLEMENT

L'Association des Peintres Pastellistes Espagnols ASPAS convoque la VIIe BIENNALE INTERNATIONALE du Pastel en Espagne:

PLACE DE L´EXPOSITION	**Salle Municipale des Expositions "Trascorrales"** **Oviedo – Espagne**
DATES DE LA BIENNALE	**Du 17 Février au 3 Mars 2024** (Vernissage, vendredi 16 Février 2024)
CARACTERISTIQUES DES OEUVRES	• **Seulement pourront être acceptées des oeuvres au PASTEL SEC**, réalisées sur tout type de support (Pour les techniques mixtes : une oeuvre pourrait être acceptée en cas où le pastel sec soit la technique prédominante, representant quand même un 80 % dans le résultat final de l'œuvre. **En cas d´inscription des oeuvres en technique mixte**, l´auteur devra indiquer dans l´inscription les techniques et materiaux employés avec le pastel). • **Des oeuvres qui n´ont pas été exposées en autres expositions ou concours de ASPAS** • **Format: Large maximum 100 cm (encadrement compris).** • Par raison du grand nombre de candidatures reçues et de la limitation du space dans la salle d´expositions, en cas d´égale valoration par le jury de sélection, les oeuvres plus petites auront plus de possibilités d´être acceptées • Les pastels devront être **encadrés et protégés par une vitre ou méthacrylate; pour les oeuvres envoyéees par service de colis, par des raisons de sécurité, il est recomendable l´utilisation du méthacrylate.** • Les œuvres devront être envoyées dans un **emballage rigide, facile à ouvrir, et réutilisable pour être renvoyées à la fin de l'exposition.** • Les oeuvres doivent arriver prêtes à être accrochées, avec les crochets déjà préparés ou au moins avec les trous déjà préparés pour visser l'accouplement. Les œuvres plus larges que 50 cm, doivent porter deux crochets latéraux. • ASPAS se reserve le droit de ne pas accepter les oeuvres arrivées qui, ayant été selectionnées par le jury, ne se correspondent pas avec les caracteristyques envoyées dans l´inscription ou qui ne respectent pas le principe d´originalité.
CANDIDATURES	• Chaque artiste pourra présenter sa candidature avec **un maximum de QUATRE pastels**. • Pour chacun des pastels présentés on devra envoyer **une PHOTO NUMERIQUE de calité (300 dpi, máximum 4 mp), en couleur**. Les photos

	devront être nomées: Nom du peintre – nom de l´oeuvre – format total en cm. **(example: velazquez-las meninas – 40x50).** Les photos ne doivent pas montrer le cadre ni le vitre. • Les photos numeriques seront envoyées **uniquement par courriel à cette adresse: aspas-pastel@aspas-pastel.es** . Ne pas envoyer des CD ni des photos papier. • Avec les photos on devra envoyer le **document d´inscription** (voir à la fin du réglement). Il sera envoyé ausi par courriel à la même adresse. • L´inscription pour la Biennale **répresente un frais de 10 € par peintre,** avec independence du resultat de la selection. • Les inscriptions qui ne soient pas complètes ne pourront pas être acceptées. • **ŒUVRES ORIGINALES**: Les artistes devront déclarer par écrit que les pastels présentés sont totalement **des œuvres originales de l'auteur. On n'acceptera pas les copies d'autres artistes de n´importe pas quelle époque ou téchnique (inclus photographes), même avec autorisation, ni des œuvres réalisées dans des stages avec la supervision d´un autre peintre**.
SELECTION	**Un jury indépendant sélectionnera (composé par des peintres qualifiés), parmi les œuvres inscrites, celles qui seront exposées. Les décisions du jury sont sans appel.** Pour assurer la transparence et au même temps l'independence du jury, sa composition sera faite publique avec les résultats de la sélection
CALENDRIER	• Ouverture du processus d'inscription: **1er SEPTEMBRE 2023** • **Date limite de réception des candidatures**: **31 OCTOBRE 2023**. • **Les artistes seront notifiés des décisions du jury environs à partir du 1er DÉCEMBRE 2023.** A l'occasion, on indiquera aux sélectionnés le mode de paiement et l'adresse pour envoyer les œuvres. • **Réception des pastels encadrés**: **112 FÉVRIER 2024** • **Vernissage**: **vendredi 16 FÉVRIER 2024** • **Final de l´exposition**: **dimanche 3 MARS 2024** • **Retrait et renvoi des œuvres**: **4-5 MARS 2024**
FRAIS DE PARTICIPATION ET D'ACCROCHAGE	**A) Frais d´inscription: 10 €. Ils doivent être payés avec l´inscription, avec independence du resultat de la sélection.** **B) Frais d´accrochage: 30 € par pastel sélectionné (20 € pour les membres d'ASPAS en 2023 ayant payée la cotisation)** **C) Les peintres sélectionnés, pour exposer dans la Biennale devront verser la cotisation annuelle ASPAS de l´année 2024 (45 €).** • **POUR PAYER: Par un transfer bancaire à notre compte IBAN ES57 3059 0083 7927 1953 8726** Bank name: Caja Rural de Asturias Adress: Melquiades Alvarez 7. Oviedo Postal code: 33002 Name of the account's owner: Pintores Pastelistas Españoles - ASPAS Account IBAN: **IBAN ES57 3059 0083 7927 1953 8726** BIC / SWIFT: BCOEESMM059 • **Et aussi par PayPal à la compte d'ASPAS:** aspas_pastel@yahoo.es • **LES CHÈQUES NE SONT PAS ACCEPTÉS.** **D) Tous les peintres participants recevront un exemplaire du CATALOGUE COULEUR qu'ASPAS publiera à l'occasion de la Biennale.**
PRIX	Un jury indépendant (différent du jury de sélection) évaluera les œuvres des artistes participants qui ne font pas partie de la section officielle du Pays Invité d'Honneur, pour attribuer des prix donnés en collaboration avec des institutions et des

	particuliers qui soutiennent cette Biennale. Pour assurer la transparence, et en même temps l'indépendance du jury, le nom de ses composants sera rendu public une fois terminé leur travail. Les prix comprennent un diplôme et un montant (en espèces ou sous forme de matériaux pour la pratique de l'art). Ce montant dépendra des accords, en cours, avec les partenaires commerciales. Dans les biennales précédentes, le montant total des pris a été de 9000 €.
PAYS INVITÉ D'HONNEUR	**Les pastellistes de l'Italie seront les INVITÉS D´HONNEUR DE LA VI BIENNALE.** ASPAS organisera cette section officielle directement en collaboration avec des associations des pastellistes italiens. Indépendamment de la section officielle, des artistes pastellistes de ce pays peuvent s'inscrire pour la Biennale individuellement.
ACTIVITÉS DE DIVULGATION ET FORMATION	Pendant la Biennale différentes activités de sensibilisation et de formation seront réalisées: visites pour les écoles, visites guidées, conférences, démonstrations, séances de peinture en plein air. Les détails de ces activités seront communiquées aux peintres sélectionnés avant la Biennale. ASPAS demandera la coopération au développement de ces activités à tous les peintres participants -dans la mesure du possible-
VENTE DES OEUVRES	Les oeuvres exposées, sauf indication contraire, seront pour vendre. ASPAS organisera, avec de particuliers, institutions et entreprises, un Fond d'appui à la Biennale, par les biais de la vente d'œuvres. Les artistes doivent indiquer le prix de vente de leur pastel. Les artistes s´engagent à reverser au profit de l'Association organisatrice 20 % du montant des œuvres vendues.
RETRAIT DES ŒUVRES	• Les artistes ne pouvant pas décrocher personnellement leurs pastels devront signaler le nom de la personne qui le fera en son nom. • **CHAQUE ARTISTE PROGRAMMERA AVEC UNE AGENCE DE TRANSPORT DE SON CHOIX LE RENVOI DE SES OEUVRES, DANS LES DÉLAIS QUI SERONT INDIQUÉS. EN AUCUN CAS ASPAS N'EST RESPONSABLE D'ORGANISER L'ENVOI DES ŒUVRES DE CHAQUE PEINTRE. ASPAS se chargera uniquement d'emballer les oeuvres et de les remettre aux transporteurs.** • **LES FRAIS D'EXPÉDITION DES ŒUVRES DOIVENT ÊTRE PAYÉS PAR CHAQUE PEINTRE.** • Les peintres qui, dans un délai d'un mois (à compter de la fin de l'exposition) n'ont pas récupéré leur travail ni payé leur démission, renoncent à leurs droits sur ledit travail, qui sera attribué par ASPAS à des expositions caritatives ou coopératives.
BÉNÉFICES	Selon le statut de l'Association, celle-ci donnera le 10 % des éventuels bénéfices de l´exposition pour la coopération humanitaire.
PRÉSENCE DES ARTISTES	Pour réaliser les objectifs de l'Association et du Salon, l´Association remercie les artistes qui seront présents, si c'est possible, au moins le jour du vernissage, et qui participeront aux activités de divulgation, de rencontre et d´organisation programmées pendant l'exposition.
SOIN DES ŒUVRES	L'Association s´engage à prendre le plus grand soin des œuvres confiées; cependant elle décline toute responsabilité pour les œuvres exposées ou déposées en cas de vol, incendie, ou toute autre détérioration, pendant la période de dépôts ou d'exposition, n´étant pas possible pour elle d´assurer collectivement les œuvres exposées. Chaque artiste participant peut assurer individuellement ses œuvres s'il le juge nécessaire.
REPRODUCTION DES IMAGES	Les artistes sélectionnés autorisent l'Association ASPAS à reproduire, dans son site web et les prospectus publicitaires, les photos des pastels exposés, avec l'indication du nom de l´auteur
	Plus d´informations sur le site www.aspas-pastel.es -téléphones +34 633678976 ou +34 679930496

DEMANDE D´INSCRIPTION

VIIe BIENNALE INTERNATIONALE DU PASTEL EN ESPAGNE

PRÉNOM:		**NOM:**			
ADRESSE POSTALE:		**CODE POSTALE ET VILLE:**		**PAYS:**	
TÉLÉPHONE:		**PORTABLE:**			
E-MAIL:		**SITE WEB:**			

	NOM DES OEUVRES	FORMAT EN CM -ENCADRÉ- (large x haut)	POUR LES TECHNIQUES MIXTES, SPECIFIER:	PRIX EN €
1				
2				
3				
4				

Je soussigné(e) _____ déclare connaitre et accepter le règlement de la **Septième Biennale Internationale du Pastel en Espagne,** et je présente ces œuvres (dont les photos accompagnent ce bulletin) pour la sélection.

Je déclare en outre qu'il s'agit d'œuvres personnelles originales, qu'elles ne sont pas de copies d'autres artistes et n'ont pas été réalisées dans des stages sous la supervision d'un autre peintre.

A _____ le ____ de_____ 2023

Signature:

- **ATTENTION: Envoyer avec les photos numériques à: aspas-pastel@aspas-pastel.es**
- **Cette inscription répresente un frais de 10 €.** Ce frais peut être payé directement en monnaie ou bien par transfer bancaire (**IBAN ES57 3059 0083 7927 1953 8726)**, et aussi par PayPal à la compte d'ASPAS: aspas_pastel@yahoo.es
- **EN AUCUN CAS NOUS NE POUVONS PAS ACCEPTER DES CHÈQUES**

Téléphones de contact: (34) 633678976 / (34) 679930496